

Compte rendu de la séance 1er avril 2022

L'an deux mil vingt et un, le 11 avril, le conseil municipal de la commune de SAINT LOUIS EN L'ISLE, dûment convoqué le 01 avril 2021, s'est réuni en session ordinaire, à la salle du Foyer Rural de SAINT LOUIS EN L'ISLE, sous la présidence de M. MASSIAS Jean-Luc, Maire.

Présents :

M. MASSIAS Jean-Luc, Maire

M. ROUX Vincent, Mme THURMEL Frédérique, adjoints

M. DELORD Benoit, Mme MICHALCZYK Catherine, M. IMBEAUX Michel,

M. PASQUET Benjamin, Mme VIDEAU Christine, conseillers

Absentes excusées :

Mme HENNEUSE Véronique (procuration donnée à M. MASSIAS Jean-Luc)

Mme LYOEN Marie-Yvonne (procuration donnée à Mme THURMEL Frédérique)

Mme WEBER Katty

Secrétaire de séance :

THURMEL Frédérique

Ouverture de la séance : 20H30

Levée de la séance : 23h00

1. DÉLIBÉRATIONS**➤ Comptes administratifs 2021 Commune et Assainissement**

Vu les résultats reportés, les opérations de l'exercice, les restes à réaliser, le conseil municipal approuve à l'unanimité les résultats définitifs de la commune et d'assainissement pour l'exercice 2021.

➤ Approbation du compte de gestion de la Commune et de l'Assainissement pour l'exercice 2021

Le conseil municipal approuve à l'unanimité les comptes de gestion dressés par le Receveur qui sont en tous points similaires aux comptes administratifs communaux.

➤ Affectation du résultat commune - année 2021

Vu le résultat de fonctionnement à affecter (99 990.37 €), vu le solde d'exécution de la section d'investissement - 14 897.47 €, vu le solde des restes à réaliser (0 €),

Le conseil municipal décide d'affecter au budget 2022 :

- en recette d'investissement 14 897.47 € (cpte 1068)
- en recette de fonctionnement 85 092.90 € (cpte 002)

➤ Affectation du résultat Assainissement - année 2021

Vu le résultat d'exploitation à affecter (- 41 500.34 €), vu le solde d'exécution de la section d'investissement (5 636.60 €), vu le solde des restes à réaliser (0 €), vu l'excédent de financement de la section d'investissement (5 636.60 €)

Le conseil municipal décide d'affecter au budget 2022 :

- en recette d'investissement NÉANT (cpte 1068) car excédent de financement à la section d'investissement

- en recette d'investissement : 5 636.60 € (cpte 001)
- en dépenses d'exploitation : 41 500.34 € (cpte 002)

➤ **Taux d'imposition pour fiscalité directe locale 2022**

Le conseil municipal décide de maintenir les taux des taxes directes de 2021.

Taxes directes locales	Taux 2021	Variation du taux	Taux 2022
Taxe foncière (bâti)	43.59 %	0 %	43.59 %
Taxe foncière (non bâti)	45.84%	0 %	45.84%

➤ **SIVOS : rapport d'activité 2021**

Le conseil municipal prend acte du rapport d'activité 2021

➤ **Mise à jour du tableau des effectifs du personnel communal titulaire**

Effectif du personnel au 1^{er} avril 2022

EMPLOIS PERMANENTS FONCTIONNAIRES	DUREE HEBDOMADAIRE	EFFECTIF BUDGETAIRE	EFFECTIF POURVU	FONCTIONS
<u>Cadre emploi Adjoint administratif :</u>		<u>1</u>	<u>1</u>	Secrétaire de mairie dans une commune de < 2000 hab.
Adjoint Administratif principal 1 ^{ère} Classe	18h	1	1	<ul style="list-style-type: none"> - Secrétariat - Comptabilité - Urbanisme - Etat Civil - Election - Assainissement
<u>Cadre emploi des Agents de maîtrise</u>		<u>1</u>	<u>1</u>	
Agent de maîtrise	20h	1	1	<ul style="list-style-type: none"> - Maintenance des bâtiments - Entretien voirie - Maintenance et suivi de l'assainissement - Entretien des espaces verts
<u>Cadre emploi des Adjoints techniques :</u>		<u>2</u>	<u>2</u>	
Adjoint technique principal de 2 ^{ème} Classe :	21h	1	1	Cantine : <ul style="list-style-type: none"> - Commande des denrées alimentaires

Adjoint technique territorial	20h	1	1	<ul style="list-style-type: none"> - Elaboration des menus - Préparation des repas - Nettoyage du pôle cantine - Surveillance des enfants <p>Agent des interventions techniques polyvalent en milieu rural :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Entretien des espaces verts - Entretien voirie - Maintenance et suivi de l'assainissement - Maintenance des bâtiments
-------------------------------	-----	---	---	---

➤ **Ratios pour avancements de grades**

Monsieur le Maire rappelle qu'il appartient à l'assemblée délibérante de fixer, après avis du Comité Technique Paritaire (saisine programmée le 10 juin 2022), le taux permettant de déterminer, à partir du nombre d'agents remplissant les conditions pour être nommés au grade considéré, le nombre maximum de fonctionnaires pouvant être promus à ce grade. La délibération doit fixer ce taux pour chaque grade accessible par la voie de l'avancement de grade.

Les taux suivants pour avancement de grade sont votés comme suit :

GRADES D'ORIGINE	GRADES D'ACCÈS	TAUX (%)
Agent de maîtrise	Agent de maîtrise principal	100 %
Adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe	Adjoint technique territorial principal de 1 ^{ère} classe	100 %
Adjoint technique	Adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe	100 %

➤ **Création de poste dans le cadre d'emploi d'adjoint technique**

Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal que Mme PASQUET Nathalie est inscrite au tableau annuel 2022 pour avancement de grade, établi par les instances paritaires du centre de gestion, pour une nomination au grade d'adjoint technique territorial principal de 1^{ère} classe à compter du 1^{er} juin 2022 et qu'il convient de créer le poste auquel elle peut accéder.

Le conseil municipal approuve l'avancement de grade, crée le poste d'adjoint technique territorial de 1^{ère} classe à compter du 1^{er} juin 2022 pour 21h/semaine et ferme le poste d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe (à 21h/semaine) dès la nomination effective de l'agente communale.

2. VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2021 DE LA COMMUNE ET DE L'ASSAINISSEMENT

Le conseil municipal approuve à l'unanimité les comptes administratifs de la commune et de l'assainissement de l'année 2021 dressé par le Maire, après que celui-ci se soit retiré.

Membres présents : 8 - suffrage exprimé : 8/ (1 procuration donnée à M. le Maire)
pour : 8 ; contre : 0

3. VOTE DU BUDGET PREVISIONNEL 2022 DE LA COMMUNE ET DE L'ASSAINISSEMENT

➤ Commune

Les dépenses et les recettes de fonctionnement s'équilibrent à hauteur de 325 242.90 €

Les dépenses et les recettes d'investissement s'équilibrent à hauteur de 121 997.47 €

Le budget total de la commune s'élève à 447 240.37 €.

Le budget est voté à l'unanimité.

Membres présents : 8 - suffrages exprimés : 10 (2 procurations)
pour : 10 ; contre : 0

➤ Assainissement

Les dépenses et les recettes d'exploitation s'équilibrent à hauteur de 60 565.55 €

Les dépenses et les recettes d'investissement s'équilibrent à hauteur de 17 834.93 €

Le budget total de l'assainissement s'élève à 78 400.48 €.

Le budget est voté à l'unanimité

Membres présents : 8 - suffrages exprimés : 10 (2 procurations)
pour : 10 ; contre : 0

4. AFFAIRES EN COURS

➤ Renouvellement du contrat PEC

Le contrat de droit privé de type PEC de notre employée arrive à terme le 30 juin prochain. La prise en charge par l'Etat passe de 80% à 50%.

Profil du contrat :

- Type de contrat : CDD de droit privé
- Catégorie : contrat PEC
- Durée : 6 mois
- Fonctions : secrétariat
- Temps de travail : 20h/semaine
- Date de renouvellement : 1^{er} juillet 2022

Le conseil municipal décide de prendre des renseignements complémentaires avant de statuer.

➤ **Point d'apport volontaire (PAV)**

Monsieur le Maire a renouvelé une demande pour un emplacement PAV supplémentaire sur le parking du Foyer Rural. En effet, notre PAV du cimetière est surutilisé et bon nombre de personnes de communes voisines, démunies de carte d'accès déposent leurs sacs devant les containers du PAV, rendant difficile leur utilisation.

➤ **Election présidentielle**

Un tableau de tenue du bureau de vote est établi par tranche horaire de 2 heures et une de 3 heures pour assurer l'amplitude horaire pour l'élection du Président de la République.

Commémoration de la Victoire du 8 mai 1945

**Rassemblement devant le Monument aux Morts
Dimanche 8 mai 2022 à 10h15**

En présence :

- **Des associations d'Anciens Combattants**
- **De l'Union Musicale de Mussidan**

A l'issue de cette cérémonie, un pot du souvenir sera servi à la salle d'exposition du Bourg.

**RECAPITULATIF DES DÉLIBÉRATIONS PRISES
AU COURS DE LA SÉANCE 01 AVRIL 2022**

N° des délibérations	Objet	Décision
2022-0104-5	Approbation du compte de gestion 2021 : - Commune - Assainissement	CG 2021 approuvés à l'unanimité
2022-0104-6	Vote des taux d'imposition de la fiscalité directe locale	Taux inchangé
2022-0104-7	Délibération du CA 2021 commune	CA approuvé à l'unanimité
2022-0104-8	Affectation du résultat 2021 au BP 2022 commune	FR 002 : 85 092.90 € IR 1068 : 14 897.47 €
2022-0104-9	Délibération du CA 2021 assainissement	CA approuvé à l'unanimité
2022-0104-10	Affectation du résultat 2021 au BP 2021 assainissement	FD 0002 : 41 500.34 € IR 001 : 5 636.60 €
2022-0104-11	SIVOS Rapport d'activité 2021	OK
2022-0104-12	Ratios pour avancement de grade du personnel titulaire	100 % pour : - Agent de maîtrise principal - Adjoint technique principal 1 ^{ère} classe - Adjoint technique principal 2 ^{ème} classe
2022-0104-13	Mise à jour du tableau des effectifs du personnel permanent	Acté au 1 ^{er} avril 2022
2022-0104-14	- Création de poste : grade : adjoint technique principal 1 ^{ère} classe - Fermeture de poste : adjoint technique principal 2 ^{ème} classe	Acceptation du conseil municipal et modification du tableau des effectifs

**LISTE DES MEMBRES PRÉSENTS
AU COURS DE LA SÉANCE DU 01 AVRIL 2022**

MEMBRES DU CONSEIL	SIGNATURE	CAUSE EMPÊCHEMENT DE SIGNATURE
MASSIAS Jean-Luc		
ROUX Vincent		
LYOEN Marie-Yvonne		Procuration donnée à Frédérique THURMEL
THURMEL Frédérique		
IMBEAUX Michel		
DELORD Benoit		
HENNEUSE Véronique		Procuration donnée à Jean-Luc MASSIAS
MICHALCZYK Catherine		
PASQUET Benjamin		
VIDEAU Christine		
WEBER Katty		